



## **Intervention du Luxembourg**

### **EPU42 – Gabon**

Genève, le 24 janvier 2023

Ma délégation remercie la délégation du Gabon pour la présentation de son rapport national et félicite le Gabon pour les progrès réalisés en matière de droits humains, dont la dépénalisation de l'homosexualité.

Sur base des informations disponibles, ma délégation souhaite formuler les 3 recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts pour la mise en conformité de la Commission nationale des droits de l'homme avec les Principes de Paris et allouer des ressources humaines et financières suffisantes pour son fonctionnement adéquat ;
2. Étendre la durée de la gratuité de l'éducation à 12 ans ;
3. Faciliter l'accès des femmes défavorisées, en particulier celles qui sont employées dans le secteur agricole ou qui travaillent comme employées de maison, au système de sécurité sociale.

Le Luxembourg souhaite plein succès au Gabon dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.